



BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 172

Nouvelle répartition des dicastères dès le 1^{er} janvier 2025

Dans le but de répartir au mieux la charge de travail de chaque conseiller communal, il a été décidé d'une nouvelle répartition des dicastères à partir du 1^{er} janvier 2025.

Dénominations	Responsables	Suppléant
Administration Finances Action sociale / AVS Police / SIS	Stéphane Brosy stephane.brosy@pleigne.ch 079 209 27 19	Vice-maire
Evacuation et traitement des eaux (SEDE) Elimination et recyclage des déchets SEOD Place de compostage Agriculture / Pâturages Bourgeoisie	Gérald Chételat gerald.chetelat@pleigne.ch 079 310 04 37	Hervé Froté
Aménagement du territoire (Plan de zones) Permis de construire Sentier didactique Patrimoine bâti / Infrastructures publiques Domaine lié au tourisme	Hervé Froté herve.frote@pleigne.ch 078 802 67 34	Gérald Chételat
Travaux publics Ecoles Culture & Embellissement Population Sociétés	Brigitte Moeschli brigitte.moeschli@pleigne.ch 079 692 81 49	Nicolas Pape
Alimentation en eau Chemins ruraux Haies Forêts Energies renouvelables	Nicolas Pape nicolas.pape@pleigne.ch 079 317 40 81	Brigitte Moeschli

Vice-maire pour 2025

Le Conseil communal a désigné **Mme Brigitte Moeschli** pour occuper la fonction d'adjointe au maire pour l'année 2025.

Elle remplace ainsi M. Hervé Froté qui a occupé ce poste en 2024.

Le Conseil communal en profite pour le remercier vivement pour le travail effectué tout au long de l'année passée.

Rappel – Ayants-droits bourgeois

Les ayants-droit bourgeois peuvent toujours retirer leur part 2023 à l'Administration communale.





Commune mixte

2807 PLEIGNE

Modification des horaires de l'administration communale en 2025

A partir du 1^{er} janvier 2025, l'administration communale sera fermée le vendredi.

Les horaires du bureau communal sont les suivants :

Lundi : 15h00 à 18h30

Jeudi : 14h00 à 17h00

Pour un entretien en-dehors de ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec la secrétaire-caissière au 032/431.15.44 ou par mail à administration@pleigne.ch.

Assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2024

Les 20 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2024 ont :

1. Approuvé le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 31 octobre 2024.
2. Accepté une dépense de CHF 26'000.- pour la réalisation d'un plan d'entretien des cours d'eau et plans d'eau communaux et donné compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
3. Vendu la parcelle n° 2447 du lotissement « Vie de Ferrette », d'une surface de 697 m² à M. Nicolas Pape, au prix de CHF 120.- le m², pour un montant total de CHF 83'640.- et donné compétence au Conseil communal pour ratifier les actes y relatifs.
4. Accepté les taxes communales, la quotité d'impôts et le budget 2025.

Téléthon 2024

Le Conseil communal remercie tous les bénévoles et les généreux donateurs à l'occasion de la journée du Téléthon du 7 décembre 2024.

Grâce à eux, le montant de CHF 5'117.- a pu être versé en faveur du Téléthon.

Bibliobus – Horaire 2025

Rendez-vous : Place de parc devant l'administration communale, près de l'église
mercredi de 16h30 à 18h30

29 janvier	26 février	26 mars	30 avril
28 mai	25 juin	27 août	24 septembre
22 octobre	19 novembre	17 décembre	

En cas de neige, de travaux, de manifestation dans le village, veuillez consulter l'horaire sur le site du Bibliobus : www.bibliobus.ch.

Dates à retenir

09.02.2025 Votation fédérale

08.03.2025 Soirée Choucroute et spectacle du FC Pleigne

22.03.2025 Loto FC Pleigne

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal.

Pleigne, le 13 janvier 2025

LE CONSEIL COMMUNAL